



Récupérer mes biens restés chez mon ex ami (non marié)

Par **sophie**, le **02/11/2008** à **22:10**

Bonjour, je suis séparée de mon ami (nous n'étions pas marié), depuis 4mois et mes meubles et une grande parties de mes affaires sont restés dans son appart. Moi, je me suis retrouvée à la rue, actuellement j'ai une studette de 18m2. Mon ex, me menace de mettre toutes mes affaires dehors, il a déjà mis certains habits à la poubelle, je ne peux rien prendre chez moi par manque de place, mais je voudrais savoir s'il est possible de l'obliger à garder les meubles jusqu'à ce que je puisse les récupérer, où si il est possible de les récupérer et de les mettre dans un dépôts gratuits, car je suis au chômage, où est ce qu'il faut que je me résigne à tout perdre ?

Merci de votre réponse